

Grand Prix Seniors de Saumane

4 et 5 octobre 2025

REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.*

Article 1 - Conditions de Participation

Epreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs né(e)s avant le 3 octobre 1975, licencié(e)s dans une Fédération, à jour de son certificat médical et du droit de jeu fédéral.

Dames : Index inférieur à 21,4 Messieurs : Index inférieur à 18.4

Le champ de joueurs sera limité à 48 joueurs dont 12 Dames et 5 WC

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- . 15 joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateurs (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- . 15 joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- . Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription

Licence, certificat médical et droit de jeu fédéral à jour à la FFG à la clôture des inscriptions.

Le champ total de joueurs (Classic Mid-Amateurs et GP Seniors) ne devra pas dépasser 96 joueurs.

Si le champ de joueurs d'une des 2 compétitions n'est pas complet, il pourra être complété par le champ de l'autre compétition (sans dépasser le total maximum pour les 2).

Article 2 - Forme de Jeu

36 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs dames : rouges

Marques de départs messieurs : jaunes

Départs du 1^{er} tour : dans l'ordre des index par bloc, départs du 2^{ème} tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque catégorie sur les trous n° 10, 17 et 18. Pour les autres places, départage effectué par le logiciel RMS 9.

Article 3 - Engagements

Les inscriptions se feront obligatoirement en ligne **avant le vendredi 19 septembre 2025** via les liens suivants :

- ✓ Extérieurs : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1961> - Engagement : 90€
- ✓ Membres : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1962> - Engagement : 40€

Journée de reconnaissance comprise, à réserver auprès de l'accueil.

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement.

Article 4 - Prix

Trophée au vainqueur dames et messieurs.

3 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera suivie d'un cocktail.

Article 5 - Arbitres

Chef Arbitre : Olivier BOUCHARLAT

Arbitre : Marie-Claude MELANI